

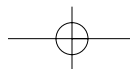
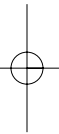
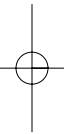
Un phénomène SINGULIER

Muriel Darmon

Shmuel Trigano

Catherine Leuchter

Manfred Gerstenfeld



Du paradoxe IDENTITAIRE au paradoxe DIALECTIQUE : genèse d'un nouveau culte

Muriel Darmon

Psychiatre.

Depuis le début de la deuxième Intifada, la France a été le théâtre d'une vague d'agressions anti-juives sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Les faits, qui ont été initialement et pendant près d'un an et demi littéralement occultés par les pouvoirs publics et les médias, ont été contemporains d'une banalisation de la parole antisémite ainsi que de l'émergence d'un discours antisioniste virulent dépassant largement le cadre de la simple critique de la politique israélienne.

Dès lors que ces événements ont été reconnus par les pouvoirs publics et que le silence médiatique dont ils avaient été frappés a été levé, parallèlement aux analyses qui en ont été faites et aux mesures prises par les autorités politiques pour les combattre, on a vu émerger et se développer dans l'espace public un discours réfutant le fait antisémite et antisioniste en France, alors même que des liens avaient été mis en évidence entre ces deux réalités. Ainsi, au cours de ces dernières années, un certain nombre de publications ont vu le jour. Articles, pétitions, conférences, ouvrages développant avec ces thèses une nouvelle forme de négation, allant à l'encontre de toute évidence, des faits établis eux-mêmes et des analyses démontrant clairement le rapport entre fait anti-juif et antisionisme radical. Ces publications ont en commun une certaine rhétorique, un certain nombre de thèmes récurrents et, curieusement, le fait que la

majeure partie de leurs auteurs se revendique d'une identité ou d'une origine juive.

De quoi est fait ce nouveau discours négateur, quels en sont le contenu, la structure, l'argumentaire, les fondements, de quelles méthodes procède-t-il et que signifie son développement en France aujourd'hui ? Ce texte propose une réflexion autour de ces questions, à partir de l'étude de quatre ouvrages emblématiques de ce nouveau courant de négation :

– *La guerre israélienne de l'information*, de Joss Dray et Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2002.

– *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvrage collectif d'Etienne Balibar, Rony Brauman, Judith Butler, Sylvain Cypel, Eric Hazan, Daniel Lindenberg, Marc Saint-Upéry, Denis Sieffert, Michel Warschawski, La Découverte, Paris, 2003.

– *Israël-Palestine, une passion française*, de Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004.

– *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, de Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005.

LE CONTENU DU DISCOURS : LA RÉALITÉ A L'ÉPREUVE DU DÉNI

Ces ouvrages s'articulent autour de deux thèmes principaux : le fait antisémite en France et le rôle d'Israël dans le conflit israélo-palestinien. Ils les abordent sur la base du constat critique de l'implication de la communauté juive de France sur ces deux terrains et dans une perspective qui dépasse largement le cadre politique annoncé.

La réfutation du fait antisémite :

La question de l'antisémitisme est un des thèmes centraux. Elle est abordée d'une façon très particulière qui se retrouve chez la plupart des auteurs. Le mode le plus caractéristique de traitement de ce thème est l'ambiguïté. En effet, le discours est développé systématiquement selon deux axes : d'une part, la condamnation de l'antisémitisme, d'autre part la réfutation du fait antisémite dans sa globalité ou sous une de ses formes. Ainsi, parallèlement à la condamnation théorique de l'antisémitisme dans son principe, au nom de valeurs universelles comme la tolérance et l'antiracisme, la plupart de ces auteurs tendent, sinon à nier son existence, du moins à en relativiser l'importance ou la gravité. Par exemple : « Tout acte raciste ou antisémite mérite condamnation », écrit Guillaume Weill-Reynal. « Mais [...] on peut s'étonner que quelques dizaines de délits commis par des individus, dont quantité de mineurs inconscients et le nombre habituel de psychopathes, qui n'ont rien de repré-

sentatif de la population hexagonale, aient pu entraîner des condamnations sévères de la France par certains ministres israéliens ou américains »¹.

La juxtaposition de ces deux jugements produit sur le lecteur un effet de brouillage paradoxal. La condamnation de principe a pour effet de rassurer en inscrivant le discours dans un champ moral, et de ce fait, d'apporter une garantie de moralité aux arguments qui sont développés par la suite. Le problème est que, si la condamnation de l'antisémitisme s'inscrit dans un registre moral, la réfutation du fait antisémite ou sa relativisation relèvent, elles, des registres politique et stratégique, qui n'ont plus rien à voir avec la morale.

Plusieurs procédés rhétoriques sont utilisés de façon récurrente par la plupart des auteurs pour construire et développer cette réfutation du fait anti-juif.

La remise en question des faits par une terminologie caricaturale

Les rapports sur les violences anti-juives, les analyses des commentateurs, des intellectuels ou des journalistes qui en soulignent la gravité, sont disqualifiés et décrits en termes caricaturaux, propres à les délégitimer. Denis Sieffert parle de « déclarations alarmistes », d'« exagérations délirantes », de « manipulations », fondées sur une « recension communautarisée », de « fantasme antisémite »², Guillaume Weill-Reynal de « rhétorique paranoïaque »³. Cette terminologie a pour effet de propager l'idée que les faits sont irréels (malgré leur condamnation préalable). Le thème de la recension communautarisée des actes anti-juifs est repris de façon récurrente. On y voit en filigrane l'accusation de communautarisme dont les Juifs ont été et continuent d'être l'objet. Denis Sieffert occulte dans son analyse les fondements graves de cette « recension communautarisée » : le fait que les pouvoirs et opinions publiques françaises, en déniaient les faits pendant des mois, ont placé une fraction de la population française dans l'obligation de faire un travail qui revenait à la nation tout entière et à ses représentants. Il rejette, ce faisant, sur les Juifs la responsabilité de la faillite de la République française : les Juifs sont taxés de communautarisme pour n'avoir pas été défendus comme il se devait. Nous verrons que ce procédé d'accusation des victimes est une constante du discours de ces auteurs.

Mais la distorsion de l'analyse se s'arrête pas là. Elle franchit un cap lorsque le discours passe de la caricature au mythe explicatif par un procédé d'interprétation plus que douteux. Ainsi, Denis Sieffert identifie la cause des discours de ses adversaires idéologiques : « des responsables communautaires et des intellectuels organiques de la communauté juive [...] prompts à exploiter politiquement ces dérives antisémites [...] »⁴. Michel Warchawski brode sur le même thème : « Derrière la campagne contre l'antisémitisme du CRIF, de cer-

taines radios juives, des journaux de type *Information juive*, et aux Etats-Unis, du Bnai Brith et de la Ligue anti-diffamation, il y a des choix politiques qui n'ont rien à voir avec la guerre contre l'antisémitisme [...] »⁵. Eric Hazan apporte sa contribution à cette interprétation de la manière suivante : « Dans la paranoïa soigneusement entretenue par les sectateurs de [l'] « axe de la Shoah », la survie des Juifs est toujours menacée [...] »⁶.

Ainsi, derrière la caricature du *Juif paranoïaque, obsédé par sa sécurité et ses délires alarmistes au nom de la mémoire de la Shoah*, la théorie explicative qui se dégage du discours de Denis Sieffert, Michel Warchawski, Eric Hazan et d'autres encore, est fondée sur le mythe du pouvoir occulte et du complot : l'intellectuel juif, le leader communautaire, dans leurs manigances, manipulent l'opinion, en exploitant l'antisémitisme à des fins politiques. Ce thème du complot juif est malheureusement un classique de la mythologie antisémite sur lequel surfe, on le voit et bien qu'il s'en défende, ce discours.

La remise en question de l'importance quantitative des faits : le marchandage des chiffres

Lorsque les rapports et les analyses des faits ne sont pas caricaturés, ce sont les chiffres qui sont remis en question, ou relativisés de façon insidieuse. Tout est fait pour semer le doute dans l'esprit du lecteur, avec l'idée sous-jacente que, puisqu'il y a de la manipulation autour du fait antisémite, de l'instrumentalisation à des fins politiques, mieux vaut se méfier des chiffres et les revoir à la baisse.

Parlant des vagues d'actes anti-juifs, Guillaume Weill-Reynal écrit : « chaque pic ne dure que quelques semaines ». Ou encore, à propos de la quantification de ces actes : « Les chiffres publiés à l'automne 2004 semblent traduire une augmentation sensible des actes hostiles, dont on peut légitimement s'inquiéter, mais là encore les chiffres sont parfois contradictoires, et varient selon qu'ils émanent du CRIF, des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Education nationale, ou de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH). De nouveau, un problème de méthode. » Ou encore : « ... les termes hyperboliques qui ont été utilisés pour qualifier les quelques centaines d'incidents répertoriés (dont à peine une centaine réellement sérieux) peuvent faire sourire⁷. »

Guillaume Weill-Reynal s'emploie ainsi avec beaucoup de méticulosité à décortiquer les chiffres de l'antisémitisme en France et à les comparer aux données relatives aux autres violences qui sont quantifiées à l'échelle nationale (violences en milieu scolaire, violences urbaines, violences intercommunautaires...), ce qui aboutit forcément à la relativisation du fait antisémite. Mais dans son étude laborieuse des chiffres, il occulte, curieusement, une comparaison

majeure : c'est que la communauté juive représente moins de 1 % de la communauté nationale et que, selon le rapport 2005 de la CNCDH, les actes anti-sémites commis en France en 2004 représentent 62 % de l'ensemble des actes racistes commis à la même période⁸.

Le renversement accusatoire : les victimes accusées

Un des procédés majeurs de cette méthode dialectique repose sur l'usage du paradoxe. Il s'agit de rapprocher des réalités différentes ou opposées, en les mettant sur un même plan, au point qu'il devient possible de les interchanger. Ceci procède d'une déconstruction de la logique d'articulation des idées et, aboutit à une remise en question profonde des fondements logiques de la pensée. Ainsi, les actes anti-juifs, lorsqu'ils ne sont pas niés, sont mis en balance d'évènements ou d'images (réelles ou imaginaires) qui inversent la position de la victime, en position de coupable. Par exemple, l'évocation parallèle et simultanée d'une part des actes anti-juifs, d'autre part d'actes racistes qui seraient commis par des Juifs.

« On parle beaucoup [...], écrit Michel Warschawski, des attaques contre des lieux de culte juifs ou contre des Juifs attaqués pour la kippa qu'ils portent sur la tête [...]. On parle beaucoup moins des dizaines de graffitis sur des mosquées [...], des agressions contre des lycéens d'origine arabe, voire de véritables ratonnades [...]. Il y a, dans certains courants, minoritaires, de la communauté juive en Europe (de même d'ailleurs qu'à Brooklyn contre des Noirs) de véritables pogromistes antiarabes et incitateurs de haine contre l'islam et les musulmans »⁹.

Il est initialement question des actes anti-juifs. Michel Warschawski enchaîne sur les actes anti-arabes, puis conclut sur le prétendu racisme anti-arabe virulent qu'il attribue aux Juifs, sans apporter d'éléments concrets aux assertions mystérieuses qu'il fait : aucun chiffre, aucun fait relaté... Quels sont ces « courants minoritaires » qu'il évoque mystérieusement ? Où et quand des pogroms anti-arabes ont-ils été commis ? En Irak ? En Algérie ? De quels faits parle-t-il ? Que se passe-t-il à Brooklyn contre les Noirs ? Quels sont donc ces discours appelant à la haine des Musulmans dont les Juifs se rendraient coupables ?

A la fin du paragraphe, le lecteur a complètement oublié que l'on parlait des actes anti-juifs... Et pour cause, ce que l'on retient, c'est que des Juifs font, en Europe et aux USA, des choses horribles aux Musulmans et aux Noirs, on ne sait pas trop quoi, mais le mystère suggère quelque chose d'abominable. Alors, les graffitis sur les synagogues, ce n'est vraiment plus le problème !

Non seulement, le problème de départ est relégué au second plan, mais le mythe des Juifs assassins de pauvres gens (les Noirs, les Musulmans) et pro-

pagateurs de haine est transmise au lecteur, sans aucun élément concret, alimentant, si besoin en était, une mythologie déjà foisonnante.

Une circonstance atténuante : l'acte politique

Denis Sieffert, évoquant le retournement de l'opinion publique française en défaveur d'Israël, décrit le ressenti des Juifs : « Pour une partie d'entre eux, les Juifs se sentent isolés, d'autant plus que se multiplient les actes hostiles, frappant individuellement des membres de la communauté, sans que ceux-ci aient la moindre expression publique en rapport avec le Proche-Orient¹⁰. »

D'où lui vient cet élan presque empathique à l'égard des Juifs agressés ? Le désarroi des Juifs est en lien, selon lui, avec la multiplication des actes anti-juifs, commis sur des individus, y compris contre ceux qui ne s'expriment pas publiquement par rapport au conflit israélo-palestinien. Là encore, il y a un double message : d'une part, une empathie affichée envers les victimes ; et d'autre part, l'idée qu'un acte anti-juif commis sur des Juifs prenant part publiquement au débat sur le conflit israélo-palestinien serait moins grave, moins condamnable qu'un acte à l'encontre d'un individu qui ne se prononce pas.

Ainsi, l'engagement politique d'une victime atténuerait la gravité de l'acte qu'elle aurait subi. L'idée qui est véhiculée, ici, c'est que le Juif qui affiche son soutien à Israël est responsable des agressions anti-juives qu'il subit ; et que, dans ce cas, l'agression est une forme violente d'opposition politique. Ainsi, dès lors que la position pro-israélienne est affichée, le caractère antisémite d'une agression disparaît. La position pro-israélienne de la victime devient une circonstance atténuante pour l'agresseur.

Théories explicatives du phénomène antisémite : de l'explication à la légitimation

Après la caricature, la relativisation, l'accusation des victimes, la circonstance atténuante, la construction de théories explicatives du fait anti-juif parachève sa justification intellectuelle. « Les Juifs, aujourd'hui, jouent dans la cour des grands. Comme n'importe qui d'autre, ils prennent des bleus. Où est le scandale ? [...] est-il anormal de susciter un sentiment d'animosité lorsqu'on se trouve, en acteur de l'Histoire, partie prenante à un conflit majeur ? »¹¹, écrit Guillaume Weill-Reynal. Ces propos sont ceux d'un avocat, d'un homme de droit. On en frémit. Le sens de sa plaidoirie est, si on le développe, le suivant. Les Juifs sont, depuis la création d'Israël, devenus maîtres de leur destin collectif. En acceptant d'assumer cette position de sujets de leur histoire politique, les Juifs se sont placés eux-mêmes en situation de prendre, de façon tout à fait naturelle, des coups. Il n'est pas légitime de leur part de revendiquer à la fois une position

Un phénomène singulier

de sujet de l'histoire collective (qui comprend le droit de revendiquer son attachement à sa patrie spirituelle, Israël) et de contester les violences dont ils sont l'objet. Si les Juifs en ont assez des violences qu'ils subissent, il ne tient qu'à eux de renoncer à une position collective de peuple et son corollaire, le droit d'afficher un attachement particulier à un Etat qui inscrit dans la réalité politique cette notion de peuple. En d'autres termes, les Juifs n'ont qu'à renoncer à vouloir être un peuple.

En affichant leur attachement à Israël, les Juifs deviennent « partie prenante »¹² du conflit israélo-palestinien, selon les termes de Guillaume Weill-Reynal, en associant à la définition de leur identité collective une dimension politique qui est aussi indécente qu'illégitime : quoi de plus anormal que de mêler dans une identité collective des éléments politiques et des éléments religieux ?

D'ailleurs, toujours selon Guillaume Weill-Reynal¹³, les communautés qui organisent dans des synagogues des conférences sur des thèmes politiques liés à Israël se rendent responsables d'induire une confusion entre lieu de culte et lieu politisé et par là même de susciter des attaques de nature politique contre les lieux de culte juifs, attaques qui sont ensuite interprétées à tort comme de l'antisémitisme. On en revient à la circonstance atténuante évoquée plus haut que constitue, lors d'une agression anti-juive, le soutien à Israël.

Derrière ce discours, en apparence logique, on voit poindre un thème majeur développé par ces auteurs : le clivage entre le religieux et le politique. Là où il y a du religieux, le politique n'a pas droit de cité. Là où il y a du politique, le religieux n'existe pas. Où est le problème dans le fait d'organiser une conférence sur un thème géopolitique dans une synagogue ? Le problème découle, pour Guillaume Weill-Reynal, du fait d'associer dans un même lieu dimension religieuse et dimension politique, tout comme est problématique pour lui le fait d'associer dans son identité une dimension religieuse et une dimension politique. Comme s'il était vital, pour lui, que ces deux dimensions restent clivées. Nous verrons que ce clivage est au centre du discours de ces auteurs et que, parallèlement, la judéité qu'ils revendiquent ne repose sur aucune identification à la condition du peuple juif, ni dans sa dimension religieuse, ni dans sa dimension politique.

Pour ces auteurs, le renouveau de l'antisémitisme en France et en Europe est en lien direct avec la situation au Proche-Orient ; en particulier, avec l'injustice vécue par les Palestiniens victimes de l'oppression coloniale israélienne, et auxquels s'identifient, c'est bien naturel, les jeunes d'origine arabo-musulmane de France. Les Juifs qui osent nommer de son nom l'antisionisme virulent, en le mettant en rapport avec l'antisémitisme, se voient accusés de façon extrêmement vigoureuse de faire œuvre de manipulation d'opinion afin d'empêcher que l'on parle

des souffrances des Palestiniens. La théorie est posée. Les dissidents sont neutralisés. Il ne reste plus qu'à avancer la solution... Pour traiter le problème de l'antisémitisme en France, il suffit de régler la question coloniale dans le conflit israélo-palestinien. « Admettre la corrélation avec les événements au Proche-Orient, c'est conférer à ce racisme anti-juif un caractère conjoncturel, et se donner les moyens de le réduire par un discours politique¹⁴ », écrit Denis Sieffert. Et comment règle-t-on le problème israélo-palestinien quand on considère Israël comme un Etat colonial, qui n'a aucune légitimité à être un Etat juif ?

Un antisionisme virulent : Israël, coupable à perpétuité

L'autre volet du discours consiste en une relecture du conflit israélo-palestinien à travers le prisme du colonialisme occidental. Israël devient, dans cette grille de lecture, à la fois le vestige et le symbole proche-orientaux du colonialisme occidental. Cette lecture, qui s'affiche comme politique, se fonde sur un triple processus :

- une identification massive, exclusive et sans distance à la position palestinienne, à travers ses revendications, ses mythes, ses accusations ;
- l'absence totale d'identification, même partielle et fugace, à la position israélienne : à aucun moment, les revendications israéliennes ne sont analysées dans leur pertinence ;
- un effort constant de déconstruction de la respectabilité d'Israël, afin de délégitimer le soutien à cet Etat.

Israël, état colonial et paria

Le conflit entre Israël et les Palestiniens est envisagé exclusivement comme une guerre coloniale, entre une puissance militaire et un peuple opprimé. Aucune autre grille de lecture n'est envisageable. Ce verrouillage idéologique permet tout naturellement d'occulter le lien historique des Juifs avec cette terre et de rendre leur présence et leur attachement à Israël illégitimes.

Israël est présenté comme un Etat dénué de tout liens amicaux avec les autres nations. Toute communauté de destin, de valeurs, d'intérêts avec les Etats occidentaux, notamment la France, est niée. Tout est fait pour annihiler le moindre élan d'identification à Israël, donc pour isoler cet état du reste du monde. Rony Brauman traduit ainsi en ces termes le regard qu'il porte sur Israël : « [...] un pays qui a des relations détestables avec la majorité des Etats dans le monde, et qui n'a finalement de liens amicaux et confiants qu'avec un seul, celui qui s'impose au reste du monde par la force : les Etats-Unis. Piètre réussite »¹⁵.

Israël, emblème du Mal occidental

Le seul lien qui est construit entre Israël et les pays occidentaux, par ce discours idéologique, repose sur les antécédents ou les velléités agressives contre les peuples opprimés et peut se résumer ainsi : l'Occident est marqué du crime de la colonisation, dont son histoire est entachée ; Israël perpétue ce crime par son existence, par essence colonisatrice. Ainsi, Israël ne peut être identifié aux pays occidentaux que dans la position d'un agresseur. Ainsi, le seul lien imaginable entre Israël et la France ne repose que sur ce qui représente, par nature, le Mal absolu : la domination de l'autre, l'impérialisme, le racisme...

Denis Sieffert développe sa théorie : « On voit ici combien le conflit israélo-palestinien est un miroir pour la société française. De façon erronée, Israël renvoie, dans l'imaginaire de certains militants ou intellectuels juifs, au mythe de l'Etat fort qui assume son impopularité [...]. Les Palestiniens sont ramenés dans ce schéma à des grands enfants indisciplinés – une figure classique de l'imagerie coloniale. [...] On voit que l'identification tant reprochée aux jeunes de nos cités est ici retournée. [...] Les tenants les plus ardents de ce discours [Alain Finkielkraut, Alexandre Adler, Pierre-André Taguieff] ont un patrimoine idéologique en commun qui ne tient pas seulement à Israël. Il viennent le plus souvent du souverainisme. [...] L'injonction faite aux Français d'origine maghrébine de s'assimiler ou de partir n'est pas récente [...mais] le parti de l'ordre n'appartient plus à Le Pen. Les mots qui étaient les siens et faisaient scandale sont aujourd'hui répandus dans notre société. Et quand ils sont repris par les notables de la communauté juive, la surprise est totale »¹⁶.

Israël est ainsi assigné par ces auteurs à une position de miroir de la France dans ce qu'elle a de maladif : son passé colonial, sa faillite dans l'intégration des populations immigrées... Or, le lien entre Israël et la France est aussi incarné dans la réalité par les Juifs français qui expriment leur attachement à Israël. Ainsi, apprend-on, les Israéliens (et leurs supporters, les Juifs français) portent sur les Palestiniens le regard que les Juifs portent sur les Arabes en France... Par Israël interposé, les Juifs français deviennent les représentants de ce que la France déteste le plus en elle : le racisme, l'extrême-droite. A travers Israël, c'est aussi sur eux qu'est lancée l'accusation terrible, d'être le miroir des démons de la France. Cette accusation apparaît comme une version moderne de la position de bouc émissaire, porteur des péchés collectifs, que le christianisme a imposée aux Juifs pendant des siècles.

Juifs de France : la double allégeance colonialiste

Mais Denis Sieffert va beaucoup plus loin dans la stigmatisation caricaturale des Juifs. Evoquant de façon très raccourcie la position des Juifs d'Algérie pendant

la guerre d'indépendance, il écrit : « La plupart pencheront, activistes ou simples sympathisants, du côté de l'Algérie française »¹⁷. Puis, évoquant l'exode de ces Juifs d'Algérie : « [...] cette migration, après une longue et décevant escale métropolitaine, reprendra de plus belle après la guerre des Six Jours, en 1967. [...] une « large fraction » des 22 000 émigrants français vers Israël sont alors d'origine algérienne. [...] Les colonies de Kiriath Arba, en Cisjordanie, et de Gush Katif, au sud de la bande de Gaza, ont recueilli nombre de ces déracinés. ». Quant à l'émigration actuelle des Juifs français en Israël depuis 2001, elle concerne, écrit-il, « une population en échec économique », « mue par un ardent militantisme colonial », à « la recherche de boucs émissaires à l'échec économique », et ayant « une sensibilité particulière à une certaine propagande anti-arabe ». Et de conclure : une émigration « sous le double parrainage de Le Pen et de Sharon »¹⁸ !

La boucle est bouclée ! Par leurs ascendances en Algérie et leur soutien à Israël, les Juifs français sont dépositaires d'une double tradition colonialiste, raciste anti-arabe et d'extrême-droite : ils l'ont importée d'Algérie, ils la perpétuent en France et l'exportent en Israël. Ainsi, les Juifs qui soutiennent Israël sont doublement coupables : ils contribuent à alimenter le conflit israélo-palestinien et menacent la paix civile en France. Denis Sieffert signe là, d'une main d'expert, une théorie habilement ficelée et rudement efficace : un savant cocktail entre l'équation Onusienne tristement célèbre « Sionisme = Racisme », le thème désormais classique de la mythologie antisémite « les Juifs menacent le monde », et sa version moderne « Israël, menace pour la paix mondiale »... A inscrire, sans plus tarder, au palmarès des litanies anti-juives des vingt derniers siècles !

Caricature du sionisme et apologie de l'antisionisme et du post-sionisme

Le mouvement sioniste, on l'a vu, est présenté de manière caricaturale, comme un mouvement de domination des Palestiniens, avec ses figures démoniaques et ses aberrations. Tout est fait pour déconstruire la légitimité de ce mouvement national. Le sionisme, nous dit-on, a d'autant moins de raisons de persister, qu'il a abouti à la création de l'Etat d'Israël. Le sionisme n'a donc, pour ces auteurs, plus de raison d'être. L'antisionisme est alors présenté, de façon tout à fait mensongère, comme un mouvement respectable censé garantir les droits des Palestiniens.

Déni du lien entre antisionisme et antisémitisme

Dès lors qu'Israël est, comme on l'a vu, démonisé et l'antisionisme, légitimé, tout lien avec l'antisémitisme est exclu et présenté comme une manipulation de la part des Juifs pour laisser dans l'ombre le préjudice des Palestiniens. Le lien entre Juifs

Un phénomène singulier

et Israël est assimilé, par ces auteurs, à une imposture. Dès lors, l'antisionisme le plus violent est présenté comme salutaire. Et ce déni va bien sûr à l'encontre des travaux qui ont établi et analysé le lien de causalité existant entre le fait antisémite et le fait antisémite¹⁹. Mais on ne se situe plus là dans le champ de la logique et du rationnel : la mythologie et le fantasme se sont emparés du sujet...

Le déni massif du lien entre antisémitisme et antisionisme par ces auteurs se fonde sur le raisonnement suivant proprement aberrant : est qualifié d'antisémite ce qui attaque le Juif au sens religieux ; or, Israël est une entité politique, qui n'a rien à voir avec la religion, en tous cas qui n'a aucune légitimité à se prétendre un Etat juif ; donc, œuvrer pour détruire Israël ou pour en annihiler le caractère juif ne constitue pas de l'antisémitisme. Ce raisonnement élude premièrement l'attachement à Israël comme élément de l'identité collective juive, deuxièmement le fait qu'Israël est le seul Etat juif du monde. En quelque sorte, il s'applique à imposer aux Juifs un mode identitaire qui n'est pas le leur (un mode identitaire détaché d'Israël) et dont ils ne veulent pas. Or, imposer à un peuple par la force ou la pression une identité, ou un mode de vie qu'il n'a pas choisi... n'est-ce pas là la définition même du colonialisme ?

Le déni de tout fondement religieux au conflit israélo-palestinien et à l'antisémitisme : un blanc seing à l'islam radical

On l'a vu, pour ces auteurs, le discours sur l'antisémitisme et le conflit israélo-palestinien est inscrit exclusivement dans le champ politique. La question religieuse est totalement occultée de ce discours. Le fondement religieux de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien, de même que le fait religieux comme élément structurant de l'identité collective en général, sont déniés de façon tellement massive et virulente, que ce silence apparaît comme un symptôme. Sur quoi porte ce déni ? Essentiellement sur la base religieuse de l'antisémitisme arabo-musulman : la virulence de certains passages du Coran à l'encontre des Juifs et dont se réclament les auteurs des violences anti-juives agissant au nom de l'Islam.

Ce fondement coranique à l'antisémitisme arabo-musulman est effectivement totalement occulté et dénié de façon massive par ces auteurs. Quiconque aborde le sujet se voit accusé de racisme. Rien de moins ! Quiconque analyse ce discours anti-juif issu du Coran devient la cible d'attaques en règle, disqualifiant son propos. Ainsi du psychanalyste Daniel Sibony qui est devenu, pour s'être penché sur la question, une figure emblématique pour la plupart de ces auteurs qui n'hésitent pas à l'accuser implicitement ou explicitement de racisme anti-arabe. Comme si les auteurs de ce discours faisaient tout pour que le lecteur n'accède pas à ces analyses.

Pourquoi ? Qu'est-ce qui motive cet effort de déni ? On a vu que le conflit israélo-palestinien est présenté par ces auteurs comme une guerre coloniale entre une super-puissance militaire et un peuple faible et opprimé. Les agressions anti-juives en France sont, elles, décrites comme une série d'actes liés à la détresse sociale et au vécu d'humiliation de jeunes issus de l'immigration en mal d'identité. L'antisémitisme occidental issu des traditions chrétiennes est, quant à lui, clairement identifié et bien décrit. Par contre, rien n'est dit sur l'antisémitisme dans les pays musulmans et le sort qui y fut, au cours des siècles, et continue d'être réservé aux Juifs, le statut inférieur imposé aux non-musulmans, Juifs et Chrétiens, le statut de dhimmis, le fait qu'il n'y ait pratiquement plus de Juifs, la plupart en ayant été chassés, après avoir été, pour certains, persécutés, spoliés de leurs biens... Tous ces éléments sont totalement occultés, et quiconque aborde ces sujets suscite chez ces auteurs des réactions violentes comme si ces derniers se faisaient les porte-paroles des idéologues musulmans anti-juifs, comme s'ils s'étaient appropriés leur discours.

Or, la clé de voûte de la lecture coloniale du conflit israélo-palestinien, du mythe selon lequel une puissance militaire, Israël, domine, exploite, écrase, humilie un peuple misérable, sans force, ni armée, dans le but de l'expulser de ses terres, la clé de voûte de ce mythe est constituée par le déni de la haine du Juif issu du Coran. Si ces auteurs reconnaissaient l'idéologie anti-juive virulente issue des textes coraniques, cultivée dans les pays arabo-musulmans, y compris ceux décrits comme « modérés », et alimentant l'éducation à la haine et l'appel au meurtre des Juifs dans les Territoires palestiniens, ils seraient forcés de reconnaître que les Palestiniens ne sont pas les victimes passives qu'ils décrivent mais des acteurs responsables de leur histoire, et le mythe de la guerre coloniale s'effondrerait. On comprend, dès lors, le puissant effort de déni qu'ils mettent en œuvre, et qui est saisissant à la lecture de leurs ouvrages, pour que reste dans l'ombre l'antisémitisme arabo-musulman. On comprend également pourquoi il est si important pour ces auteurs de nier l'importance fondatrice pour un peuple, une identité collective, d'un texte sacré. On comprend aussi pourquoi il leur est vital de nier le fait religieux et son importance pour la structuration de l'identité et de la mentalité collectives. Mais pourquoi ces auteurs ont-ils besoin de cultiver et de propager le mythe de la guerre coloniale d'Israël contre les Palestiniens ? Nous le verrons plus loin.

LA FORME DU DISCOURS : LE PASSIONNEL EN GUISE DE RATIONNEL

Un certain nombre de traits formels se retrouve dans ces ouvrages, de façon tellement répétée qu'on ne peut, à moins d'aveuglement, faire l'impasse à leur propos, ni manquer de s'interroger sur leur caractère signifiant.

La virulence du ton

La tonalité des propos, leur caractère excessif, sans mesure, leur violence extrême parfois, laisse entrevoir la nature réelle du discours. Comparaisons abusives, images chocs, équations coup-de-poing, équivalences aberrantes, propos calomnieux, le ton est bien souvent d'une telle virulence qu'on a du mal à imaginer qu'il exprime une pensée rationnelle, pesée, logique, nuancée, une pensée capable d'auto-critique, de remise en question. Cette forme d'expression marquée par l'excès et le débordement évoque bien plus le discours passionnel que la réflexion, le slogan que l'analyse subtile des choses. Il s'agit, en effet, bien plus de combat que de débat...

Un exemple parmi d'autres... Michel Warschawski, à propos des intellectuels préoccupés par l'antisémitisme en France : « Face à ce charlatanisme, on pourrait se contenter de dire que nombre de ces débusqueurs d'antisémitisme inconscient n'en sont pas à leur première fumisterie intellectuelle et que certains ont, depuis un certain temps, déjà glissé dans le délire réactionnaire le plus total [...]. Mais tous n'ont pas sombré dans la pitrerie médiatico-universitaire ou le délire, voire dans le simple fond de commerce. Il y a dans cette confrérie de propagandistes des gens qu'on ne peut accuser ni de naïveté, ni d'intellectualisme mal digéré »²⁰. Ces gens sont décrits comme des « intellectuels de beaux mots plutôt que d'idées, des gratte-papiers en mal de publicité, [des] salariés des institutions communautaires se cherchant un nouveau fond de commerce », « un gang dont la force apparente n'est que le fruit de la peur que leur chantage fait régner » et dont il est « nécessaire de démasquer la manipulation cynique et l'instrumentalisation odieuse²¹ ».

Voici donc ce qu'inspire à Michel Warschawski l'opposition intellectuelle des penseurs qui ne pensent pas comme lui : une flambée caricaturale qui tient plus de la crise de nerfs que de l'énoncé d'idée serein. Les opposants intellectuels sont décrits comme une masse infâme, grotesque, puissante et maléfique... Pas moins ! Michel Warschawski révèle là le regard qu'il porte sur la notion de débat d'idées. Peut-on discuter avec un gang ? Rien n'est moins sûr... Derrière ces effluves rageuses, se lit, en fait, une incapacité à tolérer l'écart de pensée, la différence d'opinion, l'opposition de point de vue intellectuel qui est le minimum requis pour qu'un débat d'idées puisse avoir lieu. Ceci n'est pas sans rappeler les nombreuses « conférences-débats » publiques données en France ces dernières années par Michel Warschawski et ses amis : ces conférences, annoncées la plupart du temps comme des réunions-débats, sont souvent co-animées par plusieurs conférenciers promettant au public, de ce fait, la perspective d'un débat. En réalité, il n'y a jamais de débat parmi les conférenciers, jamais de contradiction, puisque les conférenciers invités ont toujours la

même opinion sur le sujet annoncé. Par ailleurs, la plupart du temps, la contradiction venant du public est très mal tolérée (parole coupée, micro retiré, interventions censurées). La crise de nerf littéraire de Michel Warschawski face à l'opposition intellectuelle est en fait la traduction d'une mentalité qui se manifeste aussi dans d'autres espaces de débat.

L'incapacité à s'identifier à la position des adversaires

Ceci nous amène à nous pencher sur le rapport institué par ces auteurs avec le débat d'idées. En réalité, un débat d'idées digne de ce nom suppose plusieurs capacités chez les interlocuteurs :

- pouvoir écouter la position de l'autre ;
- pouvoir en être traversé, c'est-à-dire pouvoir s'immerger dans le mode de pensée de l'autre, pour s'identifier à cette pensée de l'intérieur, en intérioriser quelque chose, ne serait-ce qu'un instant ;
- pouvoir supporter l'effet de la parole de l'autre en soi, et pouvoir garder cet effet le temps que sa propre pensée émerge et s'élabore, le temps d'incubation d'une pensée propre ;
- pouvoir énoncer sa position en termes transmissibles d'un système intellectuel à un autre, c'est-à-dire en termes censés atteindre la raison de l'autre, ce qui suppose de s'être délesté au préalable des éléments affectifs et passionnels accompagnant sa pensée naissante (le contraire d'une crise de nerfs !).

Or, chez ces auteurs, on ne perçoit à aucun moment la trace ou la manifestation même infime d'une identification à la position des adversaires. La pensée de l'autre est réfutée, détruite avant même d'être entendue. Le discours est construit comme une réfutation réactive, éludant l'étape d'immersion dans la pensée de l'autre et d'incubation de sa propre pensée. La tonalité enflammée et agressive du discours traduit, par la réaction affective à l'emporte-pièce, l'incapacité à garder en soi la pensée de l'autre, à la laisser mûrir. Les processus décrits ici à propos des ouvrages évoqués ont été retrouvés également à l'œuvre au cours d'un grand nombre de conférences-débats données par certains de ces auteurs.

La caricature des adversaires

Une autre méthode particulièrement prisée par ces auteurs et qui contribue à donner à leur discours des allures de propagande plutôt que d'élaboration rationnelle : la caricature de leurs adversaires... Ainsi, tous les intellectuels juifs ou non, engagés publiquement dans la dénonciation du fait anti-juif ou de l'antisionisme radical, sont tour à tour, dans ces ouvrages, dénigrés de façon parfois virulente, ridiculisés, diabolisés, affublés de qualificatifs dégradants, d'une

façon qui outrepassé largement les limites de ce qu'on peut attendre d'un débat d'idées, et qui leur donne ainsi le caractère de figures démoniaques que nécessite toute construction idéologique.

Ainsi : « Docteur Alain et Mister Finkielkraut »²² (G. Weill-Reynal) ; « la Star Academy sioniste française dont les membres les plus en vue sont Alain Finkielkraut, Alexandre Adler, Bernard-Henri Lévy et Jacques Tarnéro »²³ (E. Hazan) ; « les ténors communautaires »²⁴ (R. Brauman) ; « l'avocat d'extrême-droite Gilles-William Goldnadel »²⁵ (D. Sieffert) ; Daniel Sibony et ses « tombeaux de ressentiments anti-arabes »²⁶ ; M. Warschawski parle des « éructations du « rabbin » Benni Lévy » dont il dit qu'« avec un col Mao ou une grande kippa noire, [il] reste toujours le même personnage méprisable [...] »²⁷.

Une variante à cette méthode : la technique consistant à prêter à l'adversaire des positions caricaturales qu'en réalité il n'adopte pas. « Bien entendu, Alain Finkielkraut n'est pas raciste », affirme Guillaume Weill-Reynal « [...] Mais sa logique déconnectée du réel l'amène à tenir un curieux discours qui dénonce l'antisémitisme là où il n'y en a pas et qui, symétriquement, reprend et véhicule les clichés racistes les plus traditionnels »²⁸. Sans qu'aucun élément précis ne soit amené, le qualificatif de racisme est subrepticement associé au nom d'Alain Finkielkraut, alors que l'accusation est déniée dès le début. On retient deux choses : Guillaume Weill-Reynal n'accuse pas Alain Finkielkraut de racisme et Alain Finkielkraut tient des discours racistes. Cette accusation de racisme ou d'acointance avec l'extrême-droite, sous-entendue ou explicite, lancée à l'encontre de leurs adversaires, est d'ailleurs une constante chez ces auteurs : tous les intellectuels dénonçant l'antisémitisme ou l'antisionisme y ont droit dans le listing de Joss Dray et Denis Sieffert²⁹ (Alain Finkielkraut, Jacques Tarnéro, Daniel Sibony, Pierre-André Taguieff, Pascal Bruckner, Bernard Cohen, Claude Lanzmann, entre autres...). Ainsi, l'opposition intellectuelle est frappée par ces auteurs d'un qualificatif particulièrement insultant que se partagent tous leurs adversaires : le racisme. Cela fait beaucoup de racistes débusqués en même temps et, comme par hasard, ce sont tous des racistes qui dénoncent la même chose : la violence anti-juive, l'antisionisme radical, la haine anti-juive cultivée dans certains milieux arabo-musulmans... Ce procédé relève d'une volonté d'intimidation manifeste, qui n'est pas sans évoquer les accusations caricaturales lancées contre les dissidents dans tous les régimes totalitaires. Qui donc parlait d'« *intolérable chantage* » ?

Procédés d'intimidation : la réfutation péremptoire et le mensonge assumé...

Les procédés d'intimidation des opposants intellectuels sont déclinés sous de multiples formes par les auteurs de ces ouvrages. Une des techniques consiste

à affirmer de façon péremptoire et convaincue une idée contraire à celle de son adversaire, sans argumentation aucune, pour laisser le doute s'installer dans l'esprit du lecteur. Guillaume Weill-Reynal excelle dans cette technique d'argumentation sans fondement et donne l'impression qu'il pourrait soutenir simultanément avec la même conviction deux thèses strictement opposées. Déformation professionnelle peut-être (il est avocat) mais qui est incompatible avec un cheminement de pensée qui se veut fondé, un processus d'élaboration d'idées, un effort de réflexion digne de ce nom.

D'ailleurs, son argumentaire est particulièrement intéressant, en ce sens qu'il est essentiellement formel : Guillaume Weill-Reynal n'apporte aucun argument de fond, il ne fait que réfuter les propos et idées de ses adversaires ! Son argument principal, qu'il répète inlassablement dans tous les chapitres de son livre : « Il n'a aucune preuve ! ». Quelqu'un a parlé d'une vague d'actes anti-juifs en France issue de milieux arabo-musulmans ? « Il n'y aucune preuve ! ». Des intellectuels évoquent un courant antisioniste dans certains milieux français, propageant des accusations outrancières lancées contre Israël ? « Il n'y a aucune preuve ! ». La distorsion du regard médiatique porté en France sur le conflit israélo-palestinien ? « Il n'y a aucune preuve ! ». Et tout ceci, même après que les preuves ont été apportées, analysées, commentées³⁰...

Autre procédé d'intimidation : le mensonge assumé... Il consiste à se lancer dans une explication docte en se donnant l'air d'être spécialiste pour faire passer des idées loufoques.

Un exemple où Guillaume Weill-Reynal est pris en flagrant délit de mensonge assumé, à propos de l'article de Françoise Giroud « Cette Shoah qui ne passe pas » : « [...] je pense que sur ce point Françoise Giroud se trompait. Je l'ai dit, un refoulement suppose un traumatisme qui, dans le cas d'un crime est essentiellement subi par la victime et non par le criminel. Un coupable peut certes éprouver un sentiment de culpabilité, une mauvaise conscience, mais ce qui est vrai sur un plan individuel ne l'est pas sur un plan collectif, historique et transgénérationnel. La mauvaise conscience est... consciente. Elle n'existe que chez les contemporains du drame. Elle se dissout collectivement non dans le refoulement, mais dans ce « travail de mémoire » qui exaspère tant Alain Finkielkraut³¹. Voilà de quoi faire dresser les cheveux sur la tête à nombre de spécialistes du fait psychique, psychiatres, psychologues, psychanalystes qui reçoivent à longueur de journée dans leurs cabinets des preuves vivantes de ce que le sentiment de culpabilité peut être inconscient et transmis de génération en génération... Mais, bon, si ça peut exaspérer Alain Finkielkraut, Guillaume Weill-Reynal ne recule devant aucune aberration !

Le raisonnement paradoxal

L'élément le plus marquant de la dialectique de ces auteurs est incontestablement l'usage du paradoxe, la culture du raisonnement paradoxal. On l'a vu, le discours paradoxal procède d'une déconstruction des liens logiques fondant les associations d'idées. Cette déconstruction aboutit à une distorsion du raisonnement, ayant pour effet un brouillage de la pensée, par remise en question des repères logiques.

Plusieurs procédés sont à l'œuvre :

- Le renversement accusatoire : ce procédé consiste à inverser les places respectives d'un coupable et d'une victime, en accusant la victime d'un délit envers le coupable. On en a vu un exemple précédemment à travers les différentes accusations lancées aux Juifs victimes d'agressions antisémites.

- L'inversion des causes et des effets : d'une manière plus générale, il s'agit d'inverser un lien de causalité entre deux notions, la cause devenant l'effet et l'effet la cause. Un exemple : l'affirmation palestinienne, reprise par ces auteurs, qu'Israël est responsable du terrorisme anti-israélien, du fait de l'occupation des territoires palestiniens. Cette affirmation constitue un déni flagrant de la réalité : en effet, le terrorisme palestinien a commencé bien avant l'occupation de territoires palestiniens par Israël ; d'autre part, l'occupation israélienne a été mise en place à la suite d'une guerre préparée contre Israël et a été renforcée à l'occasion de l'intensification du terrorisme palestinien ; enfin, à l'heure de l'après-désengagement israélien de la bande de Gaza, les attentats terroristes issus de la bande de Gaza se poursuivent.

- L'équation aberrante : il s'agit d'établir un rapport d'égalité ou d'équivalence entre deux éléments qui n'ont logiquement rien à voir.

Denis Sieffert évoquant les manifestations sur les Champs-Élysées des Juifs soutenant Israël au moment de la guerre des Six Jours en 1967 : « Ce n'est pas encore l'« Intifada des banlieues » ; c'est la guerre des Six Jours sur les Champs-Élysées »³².

L'image fait branché, certes ! Mais le rapprochement est aberrant car le terme d'« Intifada des banlieues » ne fait pas référence à de simples manifestations de soutien à un peuple (comme celles soutenant Israël en 1967) mais à des agressions contre des personnes identifiées comme juives.

LE DISCOURS SOUS-JACENT : VERS UNE NOUVELLE POSITION IDENTITAIRE

Qu'y a-t-il derrière la virulence de ce discours, haineux comme seules les diatribes doctrinaires peuvent l'être, derrière ce déchaînement idéologique tenant bien plus de la rage passionnelle que du débat rationnel ? Un exemple de la révision

systematisée qui gagne le monde d'aujourd'hui ? Une déclinaison dans le champ du judaïsme de la mode alternative qui se développe actuellement comme un substitut, un palliatif aux faillites des sociétés post-modernes ? Un vestige dans le champ du judaïsme du radicalisme révolutionnaire issu du communisme et des courants d'extrême-gauche ? L'expression d'une dimension collective auto-destructrice dont la vocation est de s'identifier à ce qui œuvre pour sa propre perte ?

Assurément, il y a lieu de s'interroger sur les fondements de ces argumentations passionnelles, qui apparaissent bien souvent, vus les procédés qu'elles mettent en œuvre, comme antinomiques avec un réel débat d'idées, et qui donnent, de ce fait, la mesure de l'enjeu vital que semble constituer le sujet pour leurs auteurs. Le terme de « passion » revient d'ailleurs régulièrement dans ces textes (ouvrages, articles ou chapitres) : *Israël-Palestine, une passion française*, titre Denis Sieffert... Au vu de la méthode avec laquelle il est traité, le sujet semble effectivement constituer une passion pour leurs auteurs. Arrêtons-nous sur ce terme de *passion* : il véhicule l'idée d'un envahissement affectif intense et incontrôlable, altérant le jugement, parfois douloureux, et ancré dans les profondeurs de l'être. La passion mobilise quelque chose de l'identité...

Quel est cet enjeu vital que ces auteurs tentent de traiter par ce discours passionnel ? En d'autres termes, à quel règlement de compte se livrent-ils ? L'ouvrage de Guillaume Weill-Reynal apparaît comme un paradigme dans cette hypothèse d'un règlement de compte passionnel. En effet, les trois-quarts de son ouvrage consistent en un décorticage minutieux des arguments soutenus par Clément Weill-Reynal, qu'il présente lui-même d'emblée comme son frère jumeau, aboutissant au prix d'une analyse laborieuse à leur réfutation. Ainsi, une grande partie de son discours, en forme de plaidoyer pour vice de procédure, ne développe aucune thèse sinon celle que l'on pourrait résumer par : « Mon frère dit n'importe quoi, ses propos ne reposent sur aucune preuve ! ».

D'une certaine manière, il faut le reconnaître, Guillaume Weill-Reynal annonce la couleur de sa démarche, bien qu'il s'en défende : « Je suis probablement à la fois le mieux et le plus mal placé pour apprécier la part du conflit grave et profond qui m'oppose à mon frère jumeau dans la décision d'écrire ce livre.[...] rien n'est plus éloigné du règlement de compte que ce travail »³³. Que Guillaume Weill-Reynal éprouve le besoin de régler ses comptes personnels n'est pas répréhensible en soi. Après tout, le besoin de se différencier de ses frères et sœurs pour construire son identité est une problématique humaine universelle, connue pour être, il est vrai, particulièrement aiguë chez les jumeaux. Le problème est qu'il ait choisi de le faire par le biais d'une accusation qu'il porte sur les autres Juifs. Cet exemple est particulièrement emblématique de ce

qui semble se jouer pour ces auteurs à travers l'élaboration de ce discours passionnel : un règlement de compte personnel. Au-delà du cas particulier de Guillaume Weill-Reynal, qu'y a-t-il de commun entre tous ces auteurs ? Il est un point marquant à souligner, à savoir que la grande majorité d'entre eux affiche une identité ou une origine juive. Pourquoi cette affirmation identitaire ? Ces auteurs auraient très bien pu, en effet, exprimer leurs idées sans faire référence à leurs origines. Ce choix, partagé par la plupart d'entre eux, interpelle donc, à juste titre. Que disent-ils à travers cette revendication identitaire, associée à ce déni massif du fait anti-juif et cet anti-sionisme virulent ?

De l'accusation...

En filigrane de ce discours et de cette revendication, c'est une véritable accusation qui est lancée sur les autres Juifs, développée autour de plusieurs thèmes.

Le « soutien inconditionnel à Israël »

A travers l'accusation de « soutien inconditionnel à Israël » qui est omniprésente dans ces ouvrages et qui est développée avec virulence de la manière que l'on a vue, c'est un réquisitoire qui est prononcé contre les Juifs eux-mêmes, plus précisément contre ceux qui se réclament d'une appartenance collective, d'une position collective, d'une communauté de destin lié à la terre et à l'Histoire d'Israël.

Plaçons-nous, comme ces auteurs le revendiquent, à un niveau politique. A un niveau strictement politique, cette notion de « soutien inconditionnel d'Israël » qui est reproché à la communauté juive est une aberration. Il y a parmi les Juifs, et en particulier dans la société israélienne elle-même, tous les courants de l'échiquier politique représentés en matière de politique israélienne et les débats dans ce champ ne manquent pas. D'autre part, si l'on se place à présent dans le champ de la société française, pourquoi les Juifs se verraient-ils privés de la liberté d'exprimer leur attachement à Israël ? Au nom de quoi interdirait-on à une partie de la population française le droit d'exprimer des opinions en matière de politique internationale, alors que la liberté d'expression est un des fondements de la démocratie française. Il existe en France des centaines d'associations développant des liens entre la France et d'autres pays dans des champs politiques, culturels, économiques... Les adhérents de ces associations, fondées sur un lien particulier à un pays, se voient-ils pour autant reprocher leurs actions ? Pendant des décennies, au nom de la liberté d'expression, les milieux communistes ont affiché, en France et ailleurs, un « soutien inconditionnel » à l'Union Soviétique, qui fut loin d'être, comme on le sait, un modèle en matière de démocratie et de lutte contre l'asservissement des

peuples... Pourquoi donc cette accusation à l'encontre des seuls Juifs d'user d'un droit qui est reconnu à tous en France : la liberté d'expression et d'opinion ? Pourquoi cette accusation revendiquée, dans bien des cas, au nom même de la liberté d'expression et d'opinion ?

On le voit, le cadre politique ne nous permet pas d'appréhender le sens de cette accusation. Peut-être l'accusation qui est lancée contre les Juifs ne se situe-t-elle pas tant au niveau de la liberté d'expression d'une opinion politique, qu'au niveau de la liberté d'être ce qu'ils sont ? Au fond, ce qui leur est reproché à travers l'accusation de « soutien inconditionnel à Israël », ce n'est pas tant l'opinion politique qu'ils expriment au sujet du conflit israélo-palestinien, que le lien à Israël qu'ils affichent. L'accusation ne se situe donc pas dans un registre politique mais bien identitaire : ce qui est en jeu, c'est le lien que les Juifs incarnent et se transmettent depuis des siècles et dont l'Etat d'Israël est une concrétisation ; lien à une loi, une histoire et une terre, lien organisateur et constitutif d'un peuple. Finalement, la continuité juive, puisqu'elle est fondée sur la transmission de ce lien, est la preuve la plus palpable du lien historique entre le peuple juif et la terre d'Israël. Le fait que les Juifs existent aujourd'hui en tant que peuple, fondé sur des dimensions historiques, religieuses, spirituelles, linguistiques et nationales qu'ils se transmettent depuis des siècles, est la preuve qu'ils sont liés depuis très longtemps à la terre d'Israël. Et ceci est irréfutable, à moins de dénier aux Juifs le droit d'être ce qu'ils sont : un peuple, organisé autour de la transmission d'un lien.

La notion de PEUPLE JUIF

Or, justement, l'accusation portée par ce discours négateur et antisioniste se situe à plusieurs niveaux fondamentaux de l'identité juive collective :

– à travers l'accusation de « communautarisme », c'est la notion de communauté, de patrimoine commun, de lien collectif, de communauté de destin et donc de peuple qui est dénigrée.

– à travers l'accusation de « colonialisme » qui est lancée contre Israël et le sionisme, est proclamée la délégitimation du mouvement national juif et du mouvement d'émancipation et d'autodétermination des Juifs exilés de leur terre. Cette accusation véhicule explicitement l'idée qu'Israël, en tant qu'Etat juif, est illégitime. Or, ce droit à l'autodétermination, le premier des droits reconnu à tout peuple par la charte des Nations Unies, est régulièrement invoqué par ces auteurs dans leurs argumentations en faveur des Palestiniens. Se peut-il que les auteurs de ces thèses, visiblement très ancrés dans une culture humanitaire et juridique, se mettent volontairement en porte-à-faux par rapport au droit international ? Ce qui semble plus probable, c'est qu'ils dénie aux Juifs la qualité de peuple.

– à travers l'accusation de protestation illégitime contre les actes antisémites dont ils sont l'objet, ils dénie aux Juifs le droit de se protéger en tant qu'individus, mais aussi le droit de protéger la continuité juive au sens collectif.

– enfin, à travers l'accusation d'« instrumentalisation de la mémoire de la Shoah », ce qui est reproché aux Juifs, c'est de transmettre les enjeux et la signification de la Shoah dans l'Histoire juive, autrement dit d'inscrire l'événement Shoah dans la continuité du peuple juif, au lieu d'en sacrifier le caractère juif sur l'autel de la religion victimaire universelle. Encore une fois, c'est le lien du peuple juif à son histoire singulière qui est attaqué.

On voit bien que dans tous ces cas, c'est le fait collectif juif qui est mis en accusation, la notion de communauté juive : c'est-à-dire l'ensemble des Juifs qui reconnaissent et assument une communauté de destin, et partagent un souci commun de transmission de la continuité du peuple juif en tant que tel.

... à la démarcation :

A la lueur de ces considérations, la revendication d'une grande partie de ces auteurs d'une identité ou d'une origine juive prend un sens particulier. Arrêtons-nous sur cette revendication. Que nous dit-elle ?

Une légitimation de l'accusation lancée contre les autres Juifs :

A un premier niveau d'analyse, on peut dire assurément que cette revendication permet à leurs auteurs de légitimer leurs accusations, de la même façon, on l'a vu, que la condamnation de principe de l'antisémitisme leur permettait de légitimer leur discours négateur sur les violences anti-juives. Cette affirmation identitaire pourrait ainsi, à ce niveau d'analyse, se résumer comme suit : « La haine anti-juive et la détestation d'Israël n'existent pas ; Israël comme Etat juif est illégitime, c'est un Etat colonial ; je sais de quoi je parle et ce n'est pas de l'antisémitisme, je suis juif ! ». Denis Sieffert écrit à ce sujet : « De nombreux juifs ont vécu douloureusement ce paradoxe de devoir exciper de leur judéité pour pouvoir s'exprimer sans être qualifiés d'antisémites »³⁴. L'étude de ce discours nous a montré que la revendication de judéité n'est pas une garantie contre la teneur anti-juive d'un propos. On a vu, en effet, que la plupart de ces auteurs s'affiche contre la judéité des autres Juifs.

Une nouvelle position identitaire :

A un deuxième niveau, ces attaques accusatrices à l'encontre des Juifs qui assument une communauté de destin, permettent à leurs auteurs de se définir eux-mêmes, en contrepoint, sur le plan identitaire. En s'affichant dans la démarcation par rapport aux autres Juifs, c'est un mode d'être juif, un rapport au judaïsme

qu'ils définissent. Arrêtons-nous sur ce mode d'être juif prôné par ces auteurs. Que revendiquent-ils ?

A propos des diverses modalités d'expression de la judéité à l'échelle individuelle, Guillaume Weill-Reynal écrit : « Il y a plusieurs façons, aujourd'hui en France, d'être juif : par la pratique religieuse, bien sûr [...]. On peut appartenir à une infinité d'associations communautaires, [...]. On peut témoigner son attachement à Israël et soutenir sa cause au sein d'associations militantes [...]. On peut afficher son judaïsme ou le cultiver dans la plus grande discrétion [...]. On peut ne rien faire du tout. Et se sentir pleinement juif. Ce qui est mon cas³⁵.

Judith Butler développe le même thème : « Il est donc tout simplement faux que les juifs partagent tous un fort investissement émotionnel dans l'Etat d'Israël. En fait d'investissement émotionnel, certains éprouvent un attachement irrépressible pour le saumon fumé et les bagels, d'autres envers les sandwiches au pastrami, d'autres encore sont émus par certains récits talmudiques, par le souvenir de leur grand-mère, par le goût du bortsch ou par les échos du théâtre yiddish[...] toutes choses qui malgré leur nature non confessionnelle, n'en sont pas moins juives en un sens sociologique bien concret »³⁶. Le judaïsme qui est décrit là repose sur des éléments essentiellement culturels, dépourvus de toute substance spirituelle (fondement religieux). Ce judaïsme culturel, en éludant les aspects spirituels de l'identité juive, élude la question de la transmission, fondamentale dans le judaïsme : par définition, l'attachement gustatif au pastrami ou au bortsch n'est pas transmissible.

Un judaïsme individuel et privé

Denis Sieffert écrit : « La liberté d'être juif en dehors du carcan communautaire a également été revendiquée dans une tribune parue dans *Libération* (5 mai 2003) sous la signature du mathématicien Olivier Geburher et du physicien Pascal Lederer, co-animateurs du manifeste « Une autre voix juive ». Leur initiative vise à rendre la parole à tous ceux qui ne souhaitent pas « faire de leur judéité une manifestation publique, ou une expression collective ». A propos des militants de l'Union des Juifs pour la Paix : « [...] ces juifs engagés sont généralement anticommunautaristes, voire marginaux »³⁷.

L'idée qui est développée là est celle d'un judaïsme dépourvu de toute dimension collective. Le besoin de ne pas dire « nous », à propos des Juifs, précède toute considération intellectuelle. C'est un point commun entre tous ces auteurs. La notion de communauté est disqualifiée et combattue au profit d'un judaïsme essentiellement individuel et privé. Ceci renvoie à la « filiation marrane » revendiquée par Edgar Morin et évoquée par Daniel Lindenberg³⁸.

Un phénomène singulier

Les Juifs marranes, contraints par l'Inquisition à cultiver leur identité en secret au péril de leur vie et d'afficher publiquement le reniement de cette identité, ont dû, soit quitter l'Espagne de l'Inquisition, soit se convertir au christianisme. Cette filiation marrane revendiquée par Edgar Morin est celle d'un judaïsme caché, cryptique, dénué de toute légitimité d'expression publique et, de ce fait, voué à la disparition : il n'existe plus de Juifs marranes en Espagne aujourd'hui.

D'autre part, cette notion de judaïsme individuel et privé n'est pas sans rappeler les termes du contrat d'émancipation des Juifs de France, en 1791, et les déclarations du Comte de Clermont-Tonnerre, en 1789, à l'Assemblée : « Il faut tout donner aux Juifs comme individus et rien comme nation ». Or, ce Contrat d'Emancipation a largement montré sa faillite depuis, de l'affaire Dreyfus à Vichy en passant par Drumont, et on ne peut décemment reprocher aux Juifs d'aujourd'hui d'avoir intériorisé ces événements dans leur identité collective, à moins d'être soi-même amnésique ou d'une judéité suicidaire.

Un judaïsme détaché d'Israël

« La possibilité de l'existence d'un mouvement de la paix juif significatif dépend », écrit Judith Butler, « (a) de l'existence d'une distance critique et productive par rapport à l'Etat d'Israël [...] et (b) d'une nette distinction entre, d'une part, l'antisémitisme, et de l'autre, les formes de protestation contre l'Etat juif qui se fondent sur cette distance critique »³⁹. Ainsi, la notion de mouvement de la paix juif, ou d'Union des Juifs pour la Paix, en excluant les autres Juifs par des critères restrictifs, sous-entend qu'ils sont pour la guerre. Il y a là un procédé d'une injustice évidente consistant à jeter l'opprobre sur les Juifs dont ces auteurs cherchent à se distinguer. Ainsi, pour Judith Butler, être Juif pour la paix suppose d'être capable de se désolidariser d'Israël. Ce n'est pas de critique de telle ou telle politique du gouvernement israélien qu'il s'agit, puisque le débat critique concernant la politique israélienne existe dans la communauté juive française, notamment à travers différents médias ayant différentes lignes politiques. Mais il s'agit de se désolidariser d'Israël sur un plan identitaire. En d'autres termes, le raisonnement de Judith Butler peut se résumer ainsi : seuls les Juifs qui considèrent Israël comme nécessaire à la continuité juive considèrent l'antisionisme comme de l'antisémitisme. Donc, il est nécessaire qu'ils prennent de la distance avec Israël pour cesser de considérer que l'antisionisme est une forme d'antisémitisme. Ses efforts tentent donc de séparer le peuple juif d'Israël.

Il y a, là encore, de la malhonnêteté intellectuelle dans ce raisonnement : pourquoi serait-il plus juste pour Judith Butler que les autres Juifs changent leurs conceptions identitaires plutôt que ce soit elle qui change ? On pourrait renvoyer à Judith Butler que si elle investissait la préoccupation de la continuité du peuple

juif, elle n'aurait aucun mal à percevoir la dimension anti-juive de l'antisionisme radical, et elle n'aurait pas besoin d'œuvrer pour « élargir la brèche entre l'Etat d'Israël et le peuple juif, au service d'[une] conception alternative »⁴⁰.

Un judaïsme qui déjudaïse la Shoah

Judith Butler écrit : « Et on ne se trompera guère si l'on affirme que, pour la plupart d'entre nous, juifs progressistes profondément marqués dans notre formation psychique et politique par la mémoire de la Shoah, le cadre éthique de nos actions est déterminé par la question suivante : garderons-nous le silence [...] »⁴¹ face à la violence illégitime du pouvoir israélien ? Ainsi, la position juive progressiste consiste à dénoncer la violence « illégitime » d'Israël au nom de la Mémoire de la Shoah. Ainsi, la Shoah est définie ici comme une violence illégitime faite à un peuple, sans considération de la spécificité de ce peuple, et de la signification de l'effort exterminateur déployé par les Nazis et leurs complices contre ce peuple-là. La représentation de la Shoah sur laquelle repose cette conception juive progressiste est une représentation vidée de son substrat juif, de sa réalité concrète et déclinée sur un mode universaliste, abstrait. Une représentation déjudaïsée de la Shoah.

Ceci est confirmé par le point de vue d'Etienne Balibar. Celui-ci, évoquant les propos du cinéaste palestinien Elia Suleiman, écrit : « [...] la représentation que les Palestiniens nous proposent de leur situation, tantôt sur le mode humoristique : « Nous sommes un peu juifs, non ? » (Elia Suleiman au festival de Cannes) ou sur un mode tragique (« Nous sommes les juifs des juifs ») peut nous servir de point de départ. Au delà du cas singulier, et c'est ce qui fait de la situation des Palestiniens un foyer d'identifications et de solidarités, mais aussi de substitutions imaginaires et de lutte par procuration, il y a la généralisation de la condition de parias [...] commune à de nombreuses communautés d'origine arabo-musulmane [...] »⁴². Dans un effet de condensation sémantique, le terme « juif » est employé ici, par un procédé rhétorique non critiqué par Etienne Balibar, dans un sens qui n'a rien à voir avec la définition du mot : dans le sens de « paria ». L'équation sémantique implicite qui sous-tend ce discours est « juif » = « paria ». Cette équation devient le point de départ d'un raisonnement aberrant que l'on pourrait résumer comme suit : Juif = paria ; or, il existe des parias dans le monde entier, notamment des parias non-Juifs donc juif = non-Juif. Les Palestiniens en sont, donc Palestiniens = Juifs. Cette équation juif = non-Juif est au fondement de la position des Juifs se réclamant de Spinoza telle qu'elle est définie par Daniel Bensaïd, nous y reviendrons. Ce raisonnement aberrant, ce sophisme, permet de comprendre l'identification massive de ces auteurs aux positions palestiniennes (ou anti-juives en général). Il s'agit en

effet pour eux de déjudaïser ce qui est juif et de qualifier de juif (par une équation aberrante) ce qui ne l'est pas.

Un judaïsme régénérateur : le judaïsme progressiste

A propos du judaïsme communautaire, Guillaume Weill-Reynal est catégorique. Il évoque une « profonde dégradation de la communauté juive », qu'il définit de façon très péjorative comme l'ensemble de « ceux pour qui la loi du groupe est devenue un absolu indépassable », et où « l'instinct grégaire le plus chauvin a remplacé l'esprit de questionnement »⁴³. Judith Butler, quant à elle, écrit à propos de l'identification des Juifs avec Israël : « Il semble donc que le sens même de l'« être juif » ou de la judéité ait subi un certain appauvrissement »⁴⁴. L'idée qui est avancée ici est celle d'une dégénérescence des Juifs qui assument une communauté de destin. « Dégradation », « appauvrissement », les termes sont empreints d'un mépris non dissimulé.

Judith Butler se positionne en relief de ce tableau de dégénérescence collective. A propos d'une journaliste qui l'interviewait sur la montée de l'antisémitisme dans les campus : « Je lui répondis que j'étais une juive progressiste [...] (assumant ainsi provisoirement un discours identitaire), et que je rejetais l'idée que plaider pour l'autodétermination des Palestiniens fut un acte antisémite »⁴⁵. La position juive progressiste est ainsi définie par le sous-entendu que les autres positions juives (celles qui n'adoptent pas les mêmes idées identitaires) sont régressives, archaïques, dépassées. Ceci est à rapprocher du qualificatif de « Juif pour la paix » qui sous-entend que les autres Juifs sont pour la guerre. Cette terminologie est fondée sur des thèmes récurrents de la prose et de la mythologie antisémite, qu'elle soit issue du christianisme ou de l'islam.

Un judaïsme prosélyte

Denis Sieffert, faisant référence au livre d'Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, évoque la judéité prônée par ces auteurs : « [...] ils contestent une identité juive fondée sur la seule mémoire de la Shoah ou, tout autant, articulée autour du soutien inconditionnel à Israël. A cette logique mortifère, ils préfèrent une judéité qui puisse être vécue comme un « gai savoir », et invitent leurs corrégionnaires à renoncer à une compétition victimaire pour mieux « célébrer la vie ». »⁴⁶

Ce qu'il y a de frappant dans ce discours « juif progressiste », c'est que ses auteurs ne se contentent pas de développer leurs idées, d'assumer leur position (ils ont bien le droit de définir leur propre rapport à leur identité juive comme ils l'entendent), ils oeuvrent en plus pour que les autres Juifs renoncent à leurs positions, changent leur mode identitaire. On retrouve ici ce que l'on a décrit à

propos de l'effort soutenu par Judith Butler pour séparer les Juifs d'Israël. Cette pression, oeuvrant pour un changement identitaire des autres, une conversion par des méthodes, pour le moins malhonnêtes, on l'a vu, porte un nom : le prosélytisme.

Un judaïsme alternatif et déjudaisé

Un élément important revient régulièrement dans l'argumentaire juif progressiste : la radicalisme alternatif, c'est-à-dire le besoin permanent d'un changement radical, d'une démarcation radicale. Rony Brauman, par un renversement accusatoire dont la rhétorique de ce discours est coutumière, attribue aux autres Juifs, ceux de la communauté, ce besoin de se démarquer : « Ils ont amené des gens pour qui être juif n'est pas un élément négligeable mais qui est loin d'être majeur de leur perception d'eux-mêmes, à prendre position en tant que juifs. C'est Roger Cukierman, président du CRIF, qui en apportant son « soutien inconditionnel » à Israël au nom des Juifs de France, en a amené un certain nombre à se démarquer publiquement »⁴⁷. Judith Butler, elle, s'exprime et agit pour « un avenir juif différent », « une autre politique juive », « une conception alternative »⁴⁸. Olivier Geburher et Pascal Lederer ont intitulé leur manifeste « Une autre voix juive ».

Michel Warschawski, fer de lance israélien de ce mouvement juif progressiste antisioniste, est présenté par Denis Sieffert comme « fondateur en Israël de l'Alternative Information Center, [...] trotskiste de la IVe Internationale [...] »⁴⁹.

Quelles que soient les raisons qui fondent ce mouvement alternatif radical, le trotskisme pour les uns, d'autres idéologies pour les autres, il est évident que ce mouvement est central dans le discours négateur de ces auteurs « juifs progressistes ». Les signataires du manifeste « Une autre voix juive » se positionnent, en réalité, plus comme « autres » que comme « juifs », s'inscrivent plus dans une tradition « alternative » que dans un héritage juif. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que ce manifeste a été utilisé par les mouvements politiques alternatifs qui se préoccupent du sort des Palestiniens (mouvements altermondialistes, par exemple) mais pas du tout par les mouvements juifs assumant une communauté de destin.

Cette rhétorique définit de fait une nouvelle position identitaire, une position « alterjuive ». Or, cette position s'avère reposer sur un paradoxe : on ne peut être « Alterjuif » et Juif. Pourtant, c'est ce paradoxe même que revendique Denis Sieffert lorsqu'il écrit à propos des militants de l'Union des Juifs pour la Paix : « Ils s'inscrivent pour la plupart dans l'héritage de Spinoza qui annonçait, « avant l'heure », comme le note Daniel Bensaïd, « l'antisionisme universa-

liste du Juif-non juif ». Ils sont ce qu'Edgar Morin appelle joliment des « spinozants ». »⁵⁰

Cette position paradoxale du « Juif-non juif » résume tout l'effort dialectique du discours que l'on a analysé. Il s'agit pour ces auteurs d'incarner une identité et son contraire (la non-identité). C'est ce paradoxe qui est en permanence décliné à travers la dialectique aberrante de ce discours qui consiste à assimiler des réalités qui n'ont rien à voir entre elles, à nier les écarts entre les choses, à annihiler les différences.

Et l'on comprend, dès lors, pourquoi il est impossible à ces auteurs de concevoir que les Juifs-non juifs, ce n'est pas pareil que les Juifs-juifs...

CONCLUSIONS

On l'a vu, derrière les apparences d'un discours politique, le discours passionnel de ces auteurs est en réalité un discours identitaire, qui met en jeu leur rapport personnel à l'identité juive. Un règlement de compte personnel... Faute de pouvoir assumer leur renoncement à une part de judéité et leur désinvestissement de la communauté de destin et la continuité juives, ils tentent d'imposer aux autres Juifs leur vision du monde, à la manière d'une nouvelle religion révélée. C'est un fait que le « judaïsme » qu'il définissent, qu'on pourrait appeler « alterjudaïsme », n'a plus rien à voir avec le judaïsme. L'alterjudaïsme s'inscrit même plutôt en « contre-judaïsme »⁵¹. Il s'agit là d'une autre religion, au même titre que la position de « Nouvel Israël », proclamé par les premiers adeptes du christianisme naissant comme devant supplanter le peuple juif et le judaïsme, définissait, l'Histoire l'a prouvé, une nouvelle religion, distincte du judaïsme.

Dès lors, la réfutation du fait anti-juif et du fait antisioniste dans ce discours prennent tout leur sens, et apparaissent au service de la proclamation de cette nouvelle position identitaire, caractérisée par l'attaque du judaïsme et de ses fondements. Ce faisant, ces auteurs adoptent à l'égard des autres Juifs une attitude qui relève du prosélytisme, d'une tentative de conversion forcée, et qui, sous couvert d'un discours politique, constitue une imposture intellectuelle. Enfin, en oeuvrant afin d'imposer à un peuple ce qu'ils considèrent comme « bon » pour lui, contre les positions de ce peuple lui-même, ces auteurs s'inscrivent dans une attitude clairement coloniale, et dans une tradition impérialiste, celles-là même qu'ils décrient avec fracas tout au long de leurs ouvrages...

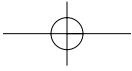
notes

1. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 127-128.
2. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 11-13.
3. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 17.
4. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 12.
5. Id. p. 69.
6. Id. p. 54.
7. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 129,130,131,135.
8. *Rapport annuel de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme*, mars 2005.
9. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 73.
10. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 194.
11. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 142-143.
12. Id., p. 143.
13. Id. p. 144.
14. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 223.
15. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 128.
16. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 15-16.
17. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 61.
18. Id. p. 61-62.
19. *Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme*, Jean-Christophe Rufin, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, octobre 2004.
20. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 68.
21. Id., p. 61.
22. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 168.
23. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 55.
24. Id. p. 122.
25. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 217.
26. *La guerre israélienne de l'information*, Joss Dray et Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2002, p. 74.
27. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 73-74.
28. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 188.
29. *La guerre israélienne de l'information*, Joss Dray et Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2002, p.69.

30. Il faut citer, entre autres, les nombreuses publications de l'*Observatoire du Monde Juif* (bulletins, dossiers et documents) sur tous ces sujets. (obs.monde.juif.free.fr).
31. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 210.
32. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 114.
33. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p.21.
34. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 251.
35. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 14.
36. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 105.
37. Id. p. 15-16.
38. Id. p. 42.
39. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 103.
40. Id. p. 107.
41. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 100.
42. Id. p. 92.
43. *Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Guillaume Weill-Reynal, Armand Colin, Paris, 2005, p. 20.
44. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 104.
45. Id. p. 113.
46. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 250-251.
47. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 126.
48. Id. p. 107.
49. *Israël-Palestine, une passion française*, Denis Sieffert, La Découverte, Paris, 2004, p. 248.
50. *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-Palestine, une affaire française*, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003, p. 15-16
51. La notion de « contre-judaïsme » a déjà été travaillée par un certain nombre d'auteurs, le terme ayant été proposé par Raphaël Draï lors d'un colloque qu'il a co-organisé avec Shmuel Trigano dans le cadre du Collège des Etudes Juives, le 08 Février 2004, intitulé « *Les Contre-Judaïsmes* », et dont les actes sont parus dans la revue PARDES, n°38, 2005.

bibliographie

- Daniel Bensaïd : *Le Nouvel Internationalisme*, Textuel, Paris, 2003
- Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias : *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, Hachette Littératures, Paris, rééd. 2002
- Joss Dray et Denis Sieffert : *La guerre israélienne de l'information*, La Découverte, Paris, 2002
- Etienne Balibar, Rony Brauman, Judith Butler, Sylvain Cypel, Eric Hazan, Daniel Lindenberg, Marc Saint-Upéry, Denis Sieffert, Michel Warschawski : *Antisémitisme : l'intolérable chantage. Israël-*



Muriel Darmon

CONTROVERSES

45

Palestine, une affaire française, ouvr. coll., La Découverte, Paris, 2003

Denis Sieffert : Israël-Palestine, une passion française, La Découverte, Paris, 2004

Guillaume Weill-Reynal : Une haine imaginaire ? Contre-enquête sur le « nouvel antisémitisme », Armand Colin, Paris, 2005

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme : *Rapport annuel*, mars 2005

Jean-Christophe Rufin : Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, octobre 2004.

